



**REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE**

**COMITE NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES
SYSTEME D'ALERTE PRECOCE**

**Rencontres techniques régionales du Comité National
de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires,
Edition octobre 2011**

Maradi du 25 au 29 octobre 2011

Rapport de synthèse



SYTEME D'ALERTE PRECOCE



COMMISSION EUROPEENNE

Octobre 2011

Sommaire

I.	Introduction.....	3
II.	Déroulement des travaux.....	4
	2.1 : Exposés des structures centrales sur la situation alimentaire du pays	4
	2.2 : Exposés des régions sur la situation alimentaire et la hiérarchisation des zones vulnérables	7
III.	Résultats de l'exploitation des fiches	9
IV.	Situation des zones vulnérables.....	13
V.	Propositions d'actions d'atténuation	17
VI.	Recommandations	17

I. Introduction

Dans le cadre de la prévention et de la gestion des crises alimentaires, le Comité National de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires (CNP/GCA) a été mis en place par décret n°2002-222/PM du 3 septembre 2002 pour apporter les solutions appropriées et à temps utile à la vulnérabilité des populations face aux crises alimentaires. Trois structures techniques à savoir la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP), la Cellule crises Alimentaires (CCA) et le Centre d'Information et de Communication du Dispositif (CIC) ont été mises en place pour accomplir la mission du CNP/GCA. Ces structures ont statutairement la responsabilité de préparer et d'organiser des réunions techniques dont les résultats sont validés par le CNP/GCA. Les réunions se tiennent deux fois dans l'année, normalement en novembre/décembre et en avril/mai.

Les rencontres techniques d'octobre 2011 (les premières au titre de la campagne 2011/2012) ont porté sur l'évaluation de la situation de la vulnérabilité, le niveau d'exécution des actions menées au cours de l'année 2011, la situation alimentaires des régions ; départements et communes et l'appréciation des résultats provisoires de la campagne agropastorale 2011/2012.

Ces rencontres techniques placées sous la Présidence de M. Agali Abdoukader, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre ont été aussi honorées par la présence de M.Gouverneur de la région de Maradi, M., Président du Conseil de la Ville de Maradi, de M. Goni Mallan Boulama, Conseil Spécial du Premier Ministre en développement rural, M. Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et vice Prédident du CNP/GCA et de M. Diamoitou, Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage. Elles se sont déroulées avec la participation active du staff technique (SAP, CCA, CIC), les membres des groupes de travail interdisciplinaire (GTI) du SAP/CCA représentants des services techniques centraux (MAG/EL, MSP, MCI/PJE, MTT/A...), les délégués des partenaires du Niger intervenant dans le domaine de (autres systèmes d'information sur) la sécurité alimentaire (PAM, FAO, Unicef, OCHA, FEWS NET), des organisations de la société civile locales impliquées dans la sécurité alimentaire (FUGPN Mooriben, AREN ; MASNAT) et des ONG internationales (CARE Niger, Oxfam, ACH...).

Ces rencontres ont permis un échange direct entre les cadres régionaux et sous régionaux membres des Comités de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CR et CS/R/PGCA) d'une part, et entre les cadres de ces deux échelons et les cadres centraux sur la situation alimentaire qui prévaut dans les différentes entités administratives du pays, de l'autre.

Le rapport final de ces rencontres sera présenté, après son adoption par les autorités nationales, aux partenaires intervenants dans le domaine de la sécurité alimentaire

Pour une meilleure appréciation de l'évolution de la situation de la vulnérabilité alimentaire, les indicateurs suivants ont été examinés par zone :

- Le déficit céréalier de l'année en cours ;
- Les déficits céréaliers successifs sur plusieurs années ;
- La disponibilité des céréales sur les marchés ;
- L'accessibilité économique des ménages aux céréales ;
- La situation des pâturages ;

- La situation des marchés à bétail ;
- Les capacités locales d'ajustement (potentialités en cultures irriguées et/ou de décrue en contre saison) ;
- Les productions des cultures de rentes (oignon, arachide, niébé, sésame, etc.) ;
- La situation des pistes de ravitaillement et la proximité des gros centres, gros marchés et/ou des frontières ;
- Les sources de revenus non agricoles ;
- Les interventions en cours, des Projets et ONGs ;
- L'accessibilité aux pâturages et points d'eau.
- La situation des rapatriés de Libye et de Côte d'Ivoire

les cérémonies d'ouvertures des travaux des rencontres techniques du DNP-GCA, ont été organisés dans la salle de réunion de l'Hôtel Zangorzo de Maradi sous la présidence du Directeur de Cabinet Adjoint Du Premier Ministre, en présence du Gouverneur de la Région de Maradi, du Président du Conseil des villes, du Conseiller Spécial du Premier Ministre en matière de développement rural.

Après une fathia prononcée par un participant, le Président du Conseil des villes de Maradi a souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui du choix de son entité pour abriter les présentes rencontres.

Le Gouverneur de la Région de Maradi, à son tour, a exhorté les participants à une analyse sans complaisance des résultats de l'exploitation des fiches d'identification des zones vulnérables 2011-2012.

Enfin, le Directeur de Cabinet tout en réitérant l'importance accordée aux résultats des rencontres, a assuré à son tour les participants que les conclusions des assises feront l'objet d'une attention particulière par les plus hautes autorités de la 7^{ème} République.

II. Déroulement des travaux

2.1 : Exposés des structures centrales sur la situation alimentaire du pays

Après la mise en place du bureau de séance, une méthodologie de travail a été arrêtée. Les régions invitées suivent d'abord les exposés sur :

1. La distribution gratuite ciblée
2. L'ouverture des bandes pare-feu
3. Le relèvement précoce
4. Le blanket feeding
5. Les filets sociaux
6. Les notes de vulnérabilités d'octobre 2011
7. Le plan de soutien préliminaire 2011-2012
8. Et les situations alimentaires et pastorales au niveau des régions de Diffa et Zinder.

Après la série des huit exposés, il s'en est suivi les débats. De ces débats, il est ressorti les éléments essentiels suivants :

1. LA DISTRIBUTION GRATUITE CIBLEE

La distribution gratuite ciblée a concerné 19 467 tonnes de vivres fournis par la CCA et le PAM. Les discussions sur cette opération ont porté sur les points faibles et forts et des recommandations ont été formulées pour améliorer l'efficacité.

Points faibles :

- accès difficiles et/ou éloignement de certains sites de distribution ;
- retard dans la mise en place des vivres dans certaines localités ;
- insuffisance dans le ciblage des personnes vulnérables,
- retard dans l'envoi des pièces justificatives et des rapports d'activités par les comités régionaux et sous-régionaux.

Points forts

- Respect des critères d'identification des vulnérables ;
- Mise en œuvre de la DGC dans les normes et procédures du PAM et de la CCA.

Recommandations

- Elaborer des rapports et des pièces justificatives dans le délai ;
- Améliorer les critères de ciblage pour prendre en compte les spécificités des zones d'intervention.

2. OUVERTURE DES BANDES PARE-FEUX

L'opération a permis de réaliser 9.250 Km linéaires de bande-pare-feux ouverts dans 128 sites au niveau de 7 régions et 15 départements.

Recommandations

- Revoir les écartements entre les bandes pour mieux rendre efficace les bandes pare-feux ;
- Harmoniser les rémunérations dans toutes les régions
- Utiliser les tracteurs en fonction de la particularité des zones.

3. RELEVEMENT PRECOCE

Le programme de relèvement précoce fait partie du programme prioritaire Gouvernement – PUND. Ce programme vise à :

- Stabiliser la situation après les désastres ou les conflits
- Empêcher une détérioration de la capacité nationale
- Réduire la magnitude et la durée de la phase humanitaire
- Eliminer les insuffisances entre l'humanitaire et les programmes de relèvement durable

Le RP cherche en d'autres termes à restaurer très rapidement les capacités des institutions nationales et locales ainsi que celles des communautés affectées par une crise ou une catastrophe naturelle par la création des conditions permettant aux communautés de se relever en se fondant d'abord sur leurs propres ressources;

Le RP prend en compte une gamme variée de secteurs et d'activités essentiels au retour à la normalité du pays et particulièrement dans les zones affectées par les conflits et la violence.

Ce programme couvre 4 régions pilotes : Agadez, Tahoua, Diffa et Tillabéry. Ces régions ont été choisies sur la base de critères liés à l'importance des sinistres et/ou des conflits.

1. TILLABERI : comprenant la communauté urbaine de Niamey la capitale pour les inondations, la crise alimentaire et les conflits intercommunautaires
2. AGADEZ : à la fois pour les conflits et les inondations
3. DIFFA : pour la crise pastorale et des conflits intercommunautaires mais aussi l'insuffisance de partenaires intervenant dans la localité
4. TAHOUA : en raison de la crise alimentaire et des risques de conflits

4. BLANKET FEEDING

Ce programme a touché 340 231 enfants de 6 à 23 mois et 29 659 femmes allaitantes et enceintes.

Il a été recommandé d'impliquer les services de santé dans tout le processus et d'améliorer les conditions de stockage des vivres afin d'éviter les infestations.

5. FILETS SOCIAUX

A ce niveau il a été présenté les objectifs, les résultats attendus, les composantes à titre d'information qui a suscité des réactions critiques par rapport à l'exécution du programme. Il est ressorti des débats que le cadre est inopportun pour traiter à fond la question. Au total 40 000 ménages ont été ciblés pour bénéficier du transfert d'argent à raison de 10.000 francs CFA/ménage et 60.000 autre ménages pour les AGR. De janvier à octobre, 205.290.000 francs CFA ont été transféré au titre de la période pilote. Les discussions ont relevé le faible niveau de la somme octroyée au ménage ciblé.

Il a été recommandé de prévoir un atelier de réflexion pour l'éventuelle réorientation des stratégies et de la mise en œuvre du projet en cohérence avec les actions et les interventions du DNP-GCA.

6. PRESENTATION DES TDRs DES ANTENNES CNPGCA DES REGIONS

Les termes de références visent à préciser la mission et les objectifs de l'antenne et des agents chargés d'appuyer les CRPGCA

- Antennes placées sous l'autorité du secrétaire général adjoint du Gouvernorat,
- Antenne dirigée par un chef d'antenne secondé par un adjoint, les deux travaillant à temps plein, et appuyé par un VNU

Les objectifs de l'antenne sont :

Les antennes régionales, en appui au Gouvernorat, devront:

- assurer le secrétariat exécutif du CNPGCA au niveau régional
- appuyer et accompagner les Comités Régionaux de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires à l'accomplissement de leur mission ;

- relayer les activités du SAP, la CCA et le CIC sur le terrain
- promouvoir la synchronisation des intérêts et activités de la région (Gouvernorat) avec celle-ci du SAP, CCA, et le CIC du DNP-GCA sur la Sécurité alimentaire, nutritionnelle et pastorale
- fluidifier les relations entre les niveaux départementaux-régionaux et centraux.

L'idée générale qui se dégage de toutes ses interventions c'est le problème de conflit de compétence et de coordination entre ses antennes régionales et les services techniques. Il a été soulevé l'inopportunité de la création de ses antennes. Cependant, les coordinateurs du CCA, SAP et CIC, ont relevé que la création de ses antennes répond aux différentes recommandations, mais aussi le dysfonctionnement des comités régionaux et sous régionaux. De l'avis de la majorité des participants il serait préférable de renforcer les capacités de CR et CSR en moyen matériel, humain et financier. Enfin il a été retenu de transmettre au différents service les TDR pour amendement et de les retourner d'ici le 7 novembre.

7. NOTES DE VULNERABILITE

L'analyse des informations, contenues dans les fiches d'identification des zones vulnérables, fait ressortir que les notes de vulnérabilité 2011 sont supérieures à celles de 2010 et à la moyenne des 5 dernières années pour la plus part des départements et communes. Les zones pastorales de Diffa et de Zinder sont les plus vulnérables.

8. PLAN DE SOUTIEN PRELIMINAIRE 2011-2012

Le projet de plan de soutien aux populations vulnérables couvrira la période d'octobre 2011 à mars 2012. Il s'articule autour de quatre principaux domaines :

- **Alimentaire** : par les actions de cash for work, de transfert d'argent, de food for work, de renforcement des banques céréalières,
- **Nutritionnel** : par la prise en charge des enfants atteints de malnutrition modérée et sévère et des femmes enceintes et allaitantes, par du blanket feeding avec ou sans protection
- **Non alimentaire** : par l'approvisionnement en semences de contre saison des producteurs des zones à potentialité de production, renforcement des BAB, sensibilisation et déstockage stratégique, et sécurisation sanitaire du cheptel dans les zones à déficit pastoral.
- **Reconstitution des stocks nationaux** : L'objectif visé pour cette année est la reconstitution de ce Stock National de réserve (physique et financier) à hauteur de 150.000 T, soit donc des achats supplémentaires équivalents à 99.000 tonnes à réaliser pour le SNS, FSA et la RAS.

Le budget global de ce plan de soutien est estimé à 37.916.150.000 F CFA dont 27.315.237.650 F CFA sont à rechercher.

2.2 : Exposés des régions sur la situation alimentaire et la hiérarchisation des zones vulnérables

Les présentations sur la situation alimentaire, des différentes régions font ressortir globalement les aspects suivants :

- **au niveau de la situation des marchés céréaliers et à bétail** : les prix des denrées sont favorables aux consommateurs par rapport à 2010 et à la moyenne des 5 dernières années. Il en est de même pour les prix du bétail qui sont très en faveur des éleveurs. De manière générale il ressort que malgré la variation inter-mensuelle relativement importante, les marchés restent suffisamment bien ravitaillés dans toutes les régions ;
- **les capacités d'ajustement des populations** : elles font référence aux potentialités locales des populations qui leur permettent d'accéder à la nourriture telles que les cultures irriguées, les cultures de décrue, les sources de revenus non agricoles (AGR, petit commerce, pêche, apiculture, artisanat, vente de la main d'œuvre, vente de bois/paille, etc.). Le contexte de cette année caractérisé par une faible pluviométrie et des retours massifs et inattendus des migrants expliquent les faibles niveaux de capacités d'ajustement des populations. Les zones favorables aux cultures irriguées n'ont pas enregistré des fortes pluies permettant une meilleure campagne de culture de contre saison et les zones pastorales sont désertées par les éleveurs du fait à la fois du tarissement des mares et de l'absence de pâturage ;
- **Bilan céréalier** : excédent céréalier dans 17 entités et déficit céréalier dans 29 entités administratives sur les 46 évaluées par les services de l'agriculture. Pour une population totale du Niger estimé à 16.274.738 personnes au 30 avril 2012, le bilan céréalier global dégagé est déficitaire de – **519 639 tonnes** de céréales.
- **Bilan fourrager, situation sanitaire et mouvement des troupeaux**: il est globalement déficitaire dégageant un déficit théorique de **10.222.308 tonnes** de matières sèches. Toutes les régions sont déficitaires mais à de degré divers. Quelques foyers de maladies des animaux déclarés mais maîtrisés par les services vétérinaires. Les mouvements de transhumance sont précoces vers le sud.

Le constat général qui se dégage de toutes les présentations des régions fait apparaître une situation alimentaire globalement inquiétante dans l'ensemble du pays.

Après les exposés, les CSR et les CR/PGCA sont repartis par région pour conduire les travaux de groupe afin d'affiner la révision des zones vulnérables ainsi que les listes des villages et populations affectées. Cela a permis de consolider les informations collectées au niveau des différents départements et communes respectifs pour classer les zones vulnérables par ordre de priorité d'intervention au niveau de chaque région.

Les zones vulnérables ont été classées, par les acteurs sous-régionaux et régionaux sous la supervision de certains membres du GTI/SAP/CCA, sur la base des facteurs de vulnérabilité, des manifestations de crises observées au sein des ménages et des interventions en cours au niveau de chaque zone. Le classement a aussi tenu en compte les changements du contexte lié aux effets induits par le retour massif et inattendu des migrants nigériens vivant en Libye et en Côte d'Ivoire. Les facteurs liés aux pertes de récoltes suite aux différentes attaques observés (cicadelles, chenilles mineuses de l'épi de mil, sauteriaux etc..) ont été aussi pris en compte dans le classement des zones.

Les régions ont restitué leurs travaux en plénière. Des observations pertinentes et critiques ont été apportées aux présentations de régions centrées sur les zones vulnérables, les facteurs de vulnérabilités et le classement des zones à l'échelle régionale. Il en est ressortit :

- des insuffisances remarquables au niveau du processus de classification des zones (dans certains cas il y a confusion entre capacités d'ajustement et facteurs de vulnérabilité d'une part, et entre ces deux concepts et les manifestations de crise actuellement observées, de l'autre) ;
- peu d'analyse pertinente de l'impact du retour massif des migrants en lien avec l'évolution de la situation de la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire dans les zones concernées.

A cet effet, il convient de rappeler noter que la vulnérabilité des ménages est fonction de leur exposition aux risques et à leur capacité à faire face aux conséquences de ces risques. Les critères de vulnérabilité retenus par le SAP et les partenaires sont les suivants :

- déficit céréalier et fourrager pendant les cinq (5) dernières années ;
- disponibilité céréalière sur les marchés ;
- accessibilité aux céréales ;
- situation des marchés céréaliers et à bétail ;
- capacités locales d'ajustement ;
- sources de revenu non agricoles ;
- intervention des ONG et projets.

En plus de ces critères classiques il a été demandé de prendre en compte le retour massif inattendu des rapatriés de Libye et de Côte d'Ivoire.

Quant aux manifestations de crises, elles font plutôt référence aux stratégies d'adaptation des populations pour faire face à la crise (diminution du nombre de repas, recours inhabituel à l'emprunt, consommation inhabituelle d'aliments de pénurie ou de plantes sauvages, exode inhabituel, vente inhabituelle de biens personnels et/ou de jeunes femelles d'animaux, vente inhabituelle de biens d'équipement, migration de ménages entiers) ainsi qu'aux conséquences visibles sur les différents secteurs des conditions de vie (affaiblissement des femmes enceintes et allaitantes, augmentation du nombre de malnutris sévères, perte d'embonpoint ou état cachectique des animaux, mortalité d'animaux, abandon de fréquentation scolaire pour raison d'insécurité alimentaire, etc.).

III. Résultats de l'exploitation des fiches

Le dépouillement des fiches d'identification des zones vulnérables révisées donne les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 1 : Notes de vulnérabilité de septembre 2010 comparées à celles de mai 2011 par département / commune.

Département/ Commune	Notes 2011/2012	Système de production
OUALLAM	66	AP
TILLABERI	60	AP
TERA	56	AP

Département/ Commune	Notes 2011/2012	Système de production
LOGA	55	A
ARLIT	54	P
N'GUIGMI	52	P
NIAMEY COMMUNE I	48	A
BOUZA	46	A
FILINGUE	46	AP
ABALAK	44	P
SAY	44	A
DIFFA	42	AP
TAHOUA COMMUNE	42	AP
NIAMEY COMMUNE II	42	A
TILLABERI commune	42	AP
GOURE	40	AP
MADAOUA	40	A
KEITA	38	AP
ZINDER COMMUNE	37	A
TCHIROZERINE	37	P
KOLLO	37	A
DOGONDOUTCHI	36	A
TAHOUA	35	AP
AGADEZ	35	P
DIFFA Commune	35	AP
GUIDAN ROUMDJI	33	A
BILMA	32	P
ILLELA	32	A
TANOUT	32	AP
MADAROUNFA	31	A
BIRNI N'KONNI	31	A
MAINE-SOROA	29	AP
DOSSO commune	28	A
DOSSO	27	A
TCHIN-TARABADEN	27	P
MAYAHI	27	A
NIAMEY COMMUNE III	25	A
BOBOYE	24	A
MAGARIA	23	A
MATAMEY	23	A
MIRRIAH	23	A

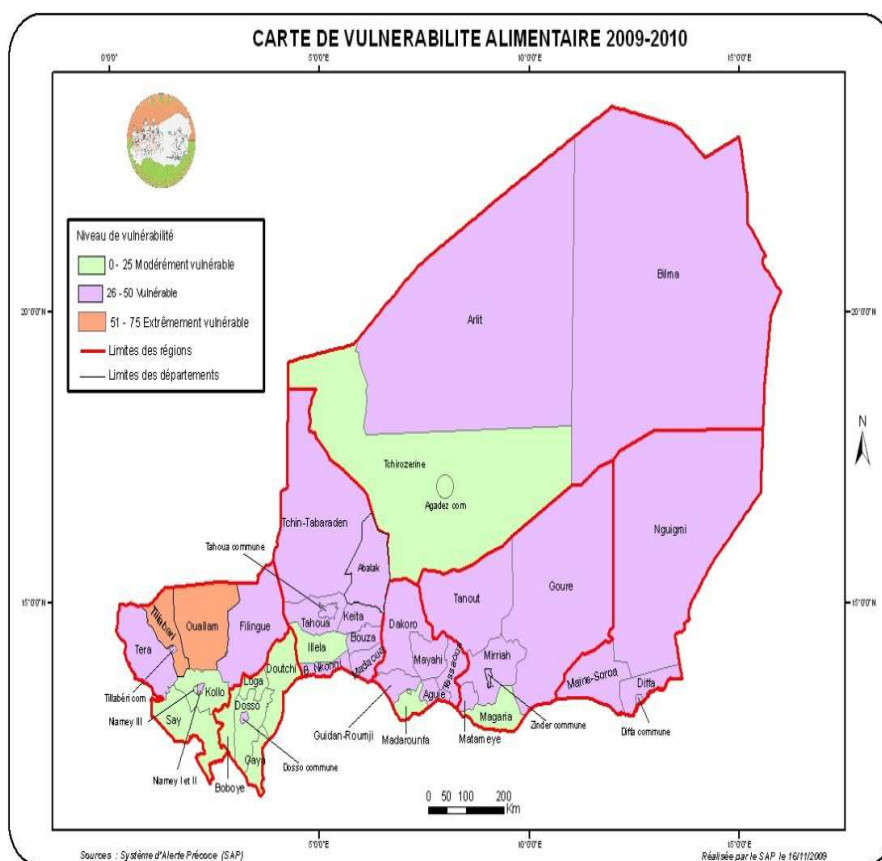
Département/ Commune	Notes 2011/2012	Système de production
AGUIE	22	A
TESSAOUA	20	A
GAYA	20	A
DAKORO	18	AP

Légende :

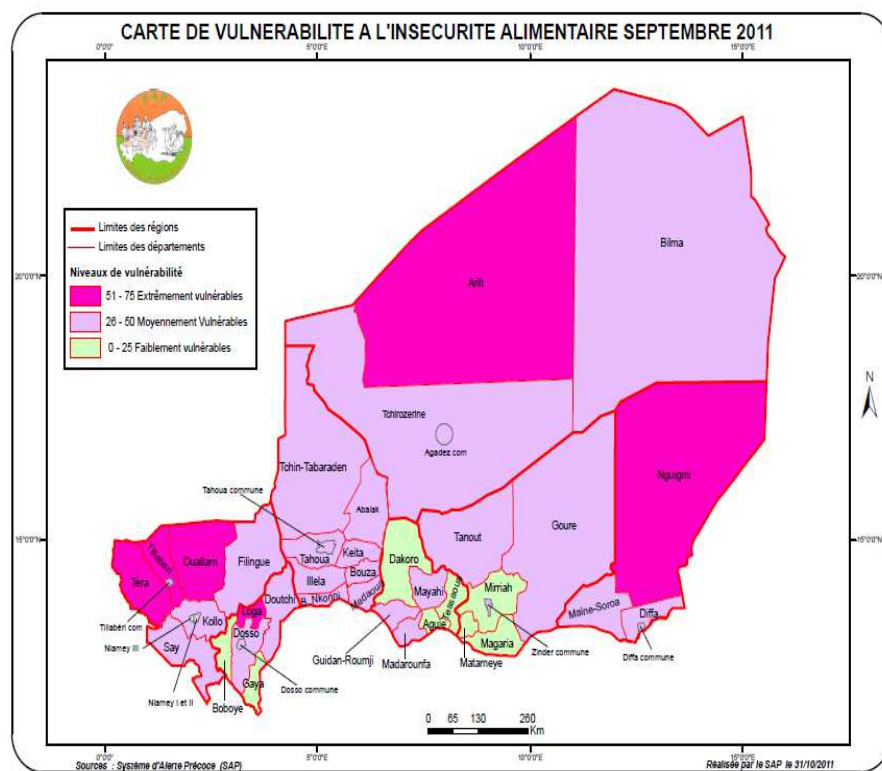
	Extrêmement vulnérable
	Moyennement vulnérable
	Faiblement vulnérable
A	Zone Agricole
P	Zone Pastorale
AP	Zone Agro-pastoral

Après l'évaluation des indicateurs ressort que :

- **Aucun département ou commune n'est en état de famine** c'est-à-dire avec une note de vulnérabilité comprise entre 76 et 100 (tout comme en septembre 2010) ;
- **Six (6) département ou commune sont extrêmement vulnérables** c'est-à-dire avec une note de vulnérabilité comprise entre 51 et 75: il s'agit d'un (1) département en zone agricole (Loga), trois (3) départements en zone agropastorale (Ouallam, Téra et Tillabéri) et deux (2) en zone pastorale (Arlit et N'Guigmi)
- **Trente (30) départements et communes** ont une note de vulnérabilité comprise entre 26 et 50 et **sont de ce fait moyennement vulnérables** dont :
 - Quinze (15) en zone agricole : il s'agit des départements de Bouza, Say, Madaoua, Kollo, Dogondoutchi, Guidan Roundji, Illéla, Madarounfa, Birni N'Konni, Dosso et Mayahi ainsi que les communes urbaines de Niamey I, Niamey II, , Commune de Dosso et Zinder ;
 - Dix (10) en zone agropastorale : départements de Filingué, Diffa, Gouré, Keita, Tahoua, Tanout et Mainé Soroa et les communes de Tahoua, Tillabéri et Diffa ;
 - Cinq (5) en zone pastorale : les départements d'Abalak, Tchirozérine, Bilma, Tchintabaraden et la Commune d'Agadez.
- **Neuf (9) départements et communes** ont une note de vulnérabilité inférieure ou égale à 25 en mai 2011 et sont de ce fait **faiblement vulnérables**. Ils se répartissent de la manière suivante :
 - Huit (8) en zone agricole: la Commune de Niamey III et les départements Boboye, Magaria, Matamey, Mirriah, Aguié, Tessaoua et Gaya ;
 - Un (1) en zone agropastorale : le département de Dakoro.



Carte N 1 : vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en septembre 2009



Carte N 2 : vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en septembre 2011

L'évolution comparée des notes de vulnérabilité des différents départements et communes de 2006 à 2011 consignée dans le tableau n°1 fait ressortir que le nombre de départements ayant une note de vulnérabilité inférieure à 26 en 2011 (campagne agropastorale 2011/2012) est plus faible qu'en 2007, 2006, 2005 et 2004 ainsi qu'à celui de la moyenne des notes de vulnérabilité de 2006 à 2011. Ce nombre est par contre du même ordre de grandeur que celui de 2003 qui a été une bonne campagne agropastorale.

Ainsi, la campagne agropastorale 2008/2009 peut être qualifiée de bonne à exceptionnelle notamment sur la plan agricole.

Tableau n° 1: Evolution comparée de nombre de départements et communes vulnérables des cinq dernières années de 2006 à 2011

Année	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2006/2010	2011
N < 26	22	22	30	14	32	24	9
25 < N < 51	23	23	15	29	13	21	30
50 < N < 76	0	0	0	2	0	0	6
N > 75	0	0	0	0	0	0	0

Il ressort que la campagne 2011/2012 est une année atypique car elle ne se rapproche à aucune des cinq dernières années. La campagne 2011/2012 apparait comme la plus mauvaise des campagnes connues au cours de ces cinq dernières avec 6 départements extrêmement vulnérables et 30 départements et communes moyennement vulnérables.

IV. Situation des zones vulnérables

La synthèse des résultats fait ressortir un total de 228 zones vulnérables réparties dans les différents systèmes de production (agricole, agropastoral et pastoral) contre 168 en 2010/2011 et 133 en 2009/2010. Ces zones sont réparties dans toutes les régions comme présentées dans le tableau n°2 ci-après. La population totale de ces zones est estimée à 6.006.711 habitants répartis dans 6.981 villages contre 2.287.398 habitants en 2010/2011 et 2.086.342 habitants en 2009/2010 soit une hausse de 163 % par rapport à 2010/2011 et de 188 % par rapport à 2009/2010.

Tableau n°2 : Population vulnérables : campagne agropastorale 2011/2012

Région	Nombre zones	Villages			Populations		
		Total	Concernés	%	Totales	Touchées	%
Agadez	15	767	596	77,7%	536 256	293 613	54,8%
Diffa	12	941	827	87,9%	372 591	208 007	55,8%
Dosso	28	1 149	437	38,0%	1 540 939	461 383	29,9%
Maradi	27	1 800	709	39,4%	1 897 002	744 728	39,3%
Tahoua	39	1 646	789	47,9%	2 211 456	989 571	44,7%
Tillabéry	45	1 955	1568	80,2%	2 698 842	2 097 409	77,7%
Zinder	58	3 744	2 028	54,2%	2 855 559	1 162 201	40,7%
Niamey	4	34	27	79,4%	58 466	49 799	85,2%
Total	228	12 036	6 981	58,0%	12 171 111	6 006 711	49,4%

En zone pastorale, suite à l'important déficit fourrager enregistré à l'issue de la campagne agropastorale (-10.222.308 tonnes de matière sèche). Ce déficit représente **6 013 181 UBT soit 50% des UBT** séjournant dans le pays. il a été identifier deux départements extrêmement vulnérables (Arlit et N'Guigmi) et cinq entités administratives moyennement vulnérables (les départements d'Abalak, Tchirozérine, Bilma, Tchintabaraden et la Commune d'Agadez). Elles regroupent ensemble **27 zones vulnérables, totalisant 540.855 habitants** contre repartis dans **1.238 campements/tribus**.

Tableau n°3 : Population vulnérables en zone pastorale : campagne agropastorale 2011/2012 (ces effectifs sont pris en compte dans le tableau 2)

Région	Département	Nbre de zones	Nombre de villages/tribus			Populations		
			Total	Concernée	%	Totales	ouchées	en %
Diffa	N'Guigmi	3	350	350	100,0%	80 362	80 362	100,0%
Agadez	Arlit	5	152	138	90,8%	163 675	59 880	36,6%
	Bilma	4	25	19	76,0%	28 477	22 664	79,6%
	C.U. Agadez	1	22	12	54,5%	130 422	35 220	27,0%
	Tchirozérine	5	568	427	75,2%	213 682	175 849	82,3%
Tahoua	AbalaK	5	189	145	76,7%	115 796	98 807	85,3%
	Tchintabaraden	4	343	147	42,9%	128 239	68 073	53,1%
Total National		27	1 649	1 238	75,1%	860 653	540 855	62,8%

Il faut souligner que toutes les populations des 228 zones vulnérables (cf. tableau 2) ne sont pas dans une situation d'insécurité alimentaire. En effet, certains ménages de ces zones disposent de capacités d'ajustement pour faire face à d'éventuelles difficultés alimentaires. Les effectifs de populations en insécurité alimentaire seront déterminés à partir des résultats de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages qui est en cours.

Tableau n°4 : Zones vulnérables par région et département : réévaluation de la campagne agro- pastorale 2010 – 2011 de juin 2011

Région	Département	Nombre de zones
Diffa	C.U. Diffa	1
	Diffa	4
	Mainé Soroa	4
	N'Guigmi	3
Total région de Diffa		12
Zinder	Mirriah	17
	C.U. Zinder	4
	Matamayé	9
	Tanout Pastorale	3
	Tanout Agropastorale	8
	Gouré	7

Région	Département	Nombre de zones
	Magaria	10
Total région de Zinder		58
Dosso	Boboye	6
	C.U. Dosso	1
	Dosso	5
	Doutchi	10
	Loga	3
	Gaya	3
Total région de Dosso		28
Maradi	Aguié	4
	Dakoro	8
	Guidan Rounджи	5
	Madarounfa	4
	Mayahi	3
	Tessaoua	3
Total région de Maradi		27
Agadez	Arlit	5
	Bilma	4
	Tchirozérine	5
	C.U. Agadez	1
Total région d'Agadez		15
Tahoua	AbalaK	5
	Bouza	7
	Keita	4
	Konni	3
	Illéla	4
	Tahoua	6
	Madaoua	4
	Tchintabaraden	4
	C.U. Tahoua	2
Total région de Tahoua		39
Tillabéri	Filingué	7
	Kollo	11
	Ouallam	5
	Say	5
	Téra	8
	Tillabéri	8
	C.U. Tillabéri	1
Total région de Tillabéri		45
Niamey	Niamey I et II	2
	Niamey III et IV	1
	Niamey V	1
Total région de Niamey		4
Total National		228

Tableau n° 5 : Evolution du nombre de zones vulnérables, du nombre de villages concernés et de leurs populations par région de janvier à mai 2011 en milieu rural

Région	Avant la réunion			Après la réunion			Ecart			Variation en %	
	Nombre zones	Nb villages Concernés	Populations Touchées	Nombre zones	Nbre villages Concernés	Populations Touchées	Zones	villages concernés	Populations touchées	villages concernés	Populations touchées
Agadez	15	145	113 578	15	596	293 613	0	451	180 035	0,0%	61,3%
Diffa	12	418	110 127	12	827	208 007	0	409	97 880	0,0%	47,1%
Dosso	21	222	203 855	28	437	461 383	7	215	257 528	1,6%	55,8%
Maradi	22	344	230 458	27	709	744 728	5	365	514 270	0,7%	69,1%
Tahoua	34	376	474 609	39	789	989 571	5	413	514 962	0,6%	52,0%
Tillabéry	29	506	593 213	45	1568	2 097 409	16	1 062	1 504 196	1,0%	71,7%
Zinder	33	1 240	553 162	58	2 028	1 162 201	25	788	609 039	1,2%	52,4%
Niamey	2	4	8 265	4	27	49 799	2	23	41 534	7,4%	83,4%
Total	168	3 255	2 287 267	228	6 981	6 006 711	60	3 726	3 719 444	12,6%	492,8%

En comparaison à la situation d'avant la réunion de Tahoua en juin 2011, il ressort du tableau 6 que toutes les régions ont connu une progression relative de 40 % à 80 % de populations vulnérables respectivement. L'augmentation de la population et du nombre de villages vulnérables dans les régions s'explique par la détérioration de la situation en lien avec les mauvais résultats de la campagne agricole et pastorale et la diminution des capacités d'ajustement.

V. Propositions d'actions d'atténuation

A l'issue des différentes présentations des CR/PGCA, plusieurs actions d'atténuation de crises ont été proposées et synthétisées autour des points ci-après :

- Amélioration de la gestion, création, et renforcement de banques céréalières (BC), de boutiques d'intrants agricoles (BIA) et de banques d'aliments pour bétail (BAB) ;
- Appui en semences d'urgence et/ou améliorées à temps pour la campagne de culture irriguée de saison sèche 2011/2012 ;
- Mise en œuvre des actions de cash for work et de food for work selon les contextes de chaque zone à travers les activités HIMO ;
- Lancement des opérations de vente des céréales à prix modéré (VCPM) au cours du premier trimestre 2012 ;
- Distribution gratuite ciblée, de vivres aux populations extrêmement vulnérables et vulnérables ;
- Prise en charge de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans avec des actions spécifiques adaptées au contexte de chaque zone ;
- Lancement et intensification de la vente à prix modérés des intrants agricoles et zootechniques ;
- Poursuite des opérations de Blanket feeding ;
- Développement des AGR à l'attention des femmes ;
- Actions de relèvement à l'endroit des victimes des populations extrêmement vulnérables et vulnérables ;
- Poursuite du cash transfert au profit populations extrêmement vulnérables et vulnérables ;
- Poursuite des actions de soutien aux personnes rapatriées de Libye, de Côte d'Ivoire, du Nigéria et d'Algérie en situation difficile.

VI. Recommandations

Les rencontres techniques de Maradi ont été marquées par une particularité qui a consisté à la mise en place d'un comité Ad'hoc chargé de la revue de recommandations antérieures et de la formulation des nouvelles recommandations sur les problèmes récurrents relevés lors des rencontres du CNPGCA.

La réunion a mis en place un comité ad'hoc afin de ré-inventorier, d'analyser et de proposer des solutions appropriées à ces difficultés récurrentes (le ciblage, la DGC, la VPM, Gestion des ressources, coordination et suivi des opérations, renforcement des capacités, assistantat.

Sur le plan méthodologique, le comité a eu à croiser les informations issues des discussions en plénière avec des responsables régionaux et des représentants d'organismes et ONGs (PAM, OCHA, ACH, AREN, CROIX ROUGE, MORRIBEN,). Ainsi :

- Considérant la récurrence des difficultés dans le cadre de l'exécution des appuis à l'endroit des populations vulnérables,
- Considérant les difficultés de ciblage des bénéficiaires

- Considérant l'insuffisance de suivi et de mise en œuvre des recommandations antérieures,
- Considérant la faible participation des cadres régionaux de la santé dans l'appréciation de la vulnérabilité.
- Considérant l'insuffisance des ressources et les difficultés de gestion
- Considérant l'insuffisance de maîtrise des outils, des stratégies, des normes du dispositif ainsi que la forte mobilité des cadres.

Les rencontres techniques du CNPGCA tenues à Maradi DU 25 au 29 octobre 2011 formulent les recommandations suivantes:

1. Ciblage opérationnel

Il a été relevé que les DGC et les CASH Transferts inconditionnels engendrent des ruptures sociales au sein des populations (entre autorités locales et les personnes ciblées) ;

La réunion recommande :

- i) Que des actions participatives de sensibilisations impliquant les conseillers et autres leaders d'opinions villageois soient menées,
- ii) Que des activités de CFW, FFW ; BC, VPM ; Blanket Feeding soient concomitamment conduites dans les terroirs concernés afin de permettre l'accès aux ressources aux autres catégories de vulnérables.
- iii) Eviter l'ingérence des autorités coutumières, administratives et politiques dans le processus de ciblage opérationnel.

2. Pertinence des Distributions Gratuites Ciblées (DGC)

La DGC reste pertinente car, quelle qu'en soit l'issue de la campagne, il y a toujours des ménages qui seront en situation de vulnérabilité sévère. La DGC reste donc une priorité pour les vulnérables sévères.

Il convient toutefois d'harmoniser la ration en convenant d'une valeur énergétique standard en fonction de la composition de la ration.

3. Vente de Céréales à Prix Modéré

La Vente à Prix Modéré demeure la préférence des populations parce que permettant de corriger les insuffisances du ciblage.

La réunion réitère la recommandation de multiplier les points de vente secondaires afin de toucher plus nécessairement dans les villages les plus reculés.

4. Gestion des ressources de mise en œuvre des actions d'urgence et de renforcement des capacités

La réunion a relevé qu'il existe quelques difficultés dans la gestion des ressources allouées aux régions et départements pour des opérations précises et pour le renforcement des capacités des structures.

La réunion recommande :

- i) L'ouverture des comptes bancaires à gérer en double signature: du Président et du Secrétaire du Comité régional / départemental / communal.
- ii) Que l'accès à ces ressources se fasse sur présentation des programmes d'activités ou des TDR validés en réunion du comité.

- iii) Que les partenaires ou bailleurs de fonds voulant procéder autrement inscrivent leurs appuis dans la logique de transparence et de concertation en impliquant toutes les structures concernées.
- iv) La diligence dans la mise en œuvre des actions d'urgence afin d'éviter l'aggravation de la situation de vulnérabilité des ménages sur terrain

5. Mise en œuvre et suivi évaluation

5.1 Concertation/Communication

En vue de la redynamisation de différents comités PGCA, la réunion recommande :

- i) L'accélération du processus d'opérationnalisation des antennes régionales
- ii) L'institution des calendriers des rencontres périodiques portant sur des thèmes de discussion arrêtés à l'avance et de façon participative avec obligation de respect par tous les membres.
- iii) L'information à temps des comités techniques (par mail ou toute autre procédure) afin d'éviter les retards enregistrés dans le circuit administratif.
- iv) La mise à la disposition de tous les partenaires à tous les niveaux de la documentation qui concerne une activité ou un programme.

5.2 Responsabilisation

Tous les intervenants sur le terrain ont obligation de collaborer avec les différents comités mis en place. Les microprojets et opérations d'urgence au niveau des régions doivent être validés par les comités régionaux, sous-régionaux et communaux. En cas de litige, une concertation s'impose entre les opérateurs, les autorités locales et les conseils locaux afin de trouver une solution à l'amiable.

Les autorités techniques et administratives ont un rôle régalien dans l'exécution des opérations de terrain.

Les différents comités doivent avoir une autonomie financière dans le suivi des opérations.

5.3 Renforcement de capacités.

Formation et recyclage des membres des comités et des communautés dans le domaine des concepts humanitaires (ciblage, mise en œuvre, financement, redevabilité, thèmes transversaux, mandats, Droit Humanitaire international,)

Formation des comités de gestion dans le domaine associatif, la formulation des microprojets au niveau local, le suivi et évaluation,)

Multiplier les missions d'information et sensibilisation sur terrain dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Renforcer les activités de relèvement précoce et des filets sociaux afin de sortir progressivement du phénomène de l'assistanat. Il a été recommandé d'identifier et de valoriser les mécanismes que les populations mettent en œuvre pour survivre et combler le déficit des plans de soutien du gouvernement et de l'assistance des partenaires.

5.4 Information sanitaire et nutritionnelle

La présence aux rencontres techniques des spécialistes des DRSP dans chaque équipe.

ANNEXES

Situation du nombre de Zones vulnérables en milieu rural, du nombre de villages/tribus total et touchés, de la population totale et touchée ainsi que de la proportion de cette dernière par rapport à la population totale des zones vulnérables concernées par région et département : campagne agropastorale 2011 – 2012

**A-1 : TABLEAU DE SYNTHESE DU NOMBRE DE VILLAGES ET POPULATIONS DES ZONES VULNERABLES
PAR COMMUNE, DEPARTEMENT ET REGION EN 2011 /2012 : EVALUATION D'OCTOBRE 2011**

Région	Département	Nombre de zones	Nombre de villages/tribus			Populations		
			Total	Concernée	Concernés en %	Totales	Touchées	Touchées en %
Diffa	C.U. Diffa	1	27	27	100,0%	49 619	49 619	100,0%
Diffa	Diffa	4	27	27	100,0%	49 619	49 619	100,0%
Diffa	Mainé Soroa	4	324	210	64,8%	200 349	35 765	17,9%
Diffa	N'Guigmi	3	350	350	100,0%	80 362	80 362	100,0%
Total région de Diffa		12	941	827	87,9%	372 591	208 007	55,8%
Zinder	Mirriah	17	806	337	41,8%	832 346	254 617	30,6%
Zinder	C.U. Zinder	4	62	62	100,0%	74 075	74 075	100,0%
	Matamayé	9	273	163	59,7%	356 909	151 384	42,4%
Zinder	Tanout Pastorale	3	344	344	100,0%	96 293	96 293	100,0%
Zinder	Tanout Agropastorale	8	863	535	62,0%	490 619	229 165	46,7%
Zinder	Gouré	7	595	493	82,9%	329 259	242 874	73,8%
Zinder	Magaria	10	801	94	11,7%	676 058	113 793	16,8%
Total région de Zinder		58	3 744	2 028	54,2%	2 855 559	1 162 201	40,7%
Dosso	Boboye	6	207	101	48,8%	240 248	84 446	35,1%
Dosso	C.U. Dosso	1	36	9	25,0%	93 150	7 765	8,3%
Dosso	Dosso	5	164	78	47,6%	213 307	77 420	36,3%

Région	Département	Nombre de zones	Nombre de villages/tribus			Populations		
			Total	Concernée	Concernés en %	Totales	Touchées	Touchées en %
Dosso	Doutchi	10	450	126	28,0%	697 334	154 146	22,1%
Dosso	Loga	3	153	81	52,9%	187 500	106 834	57,0%
Dosso	Gaya	3	139	42	30,2%	109 400	30 772	28,1%
Total région de Dosso		28	1 149	437	38,0%	1 540 939	461 383	29,9%
Maradi	Aguié	4	275	100	36,4%	378 488	139 393	36,8%
Maradi	Dakoro	8	618	256	41,4%	321 086	217 499	67,7%
Maradi	Guidan Roudmji	5	359	124	34,5%	492 441	110 615	22,5%
Maradi	Madarounfa	4	236	108	45,8%	254 936	109 267	42,9%
Maradi	Mayahi	3	143	49	34,3%	163 165	57 439	35,2%
Maradi	Tessaoua	3	169	72	42,6%	286 886	110 515	38,5%
Total région de Maradi		27	1 800	709	39,4%	1 897 002	744 728	243,6%
Agadez	Arlit	5	152	138	90,8%	163 675	59 880	36,6%
Agadez	Bilma	4	25	19	76,0%	28 477	22 664	79,6%
Agadez	Tchirozérine	5	568	427	75,2%	213 682	175 849	82,3%
Agadez	C.U. Agadez	1	22	12	54,5%	130 422	35 220	27,0%
Total région d'Agadez		15	767	596	77,7%	536 256	293 613	54,8%
Tahoua	AbalaK	5	189	145	76,7%	115 796	98 807	85,3%
Tahoua	Bouza	7	216	133	61,6%	398 208	257 275	64,6%
Tahoua	Keita	4	251	82	32,7%	295 552	94 107	31,8%
Tahoua	Konni	3	118	39	33,1%	198 050	65 496	33,1%
Tahoua	Illéla	4	97	70	72,2%	308 831	108 364	35,1%
Tahoua	Tahoua	6	192	78	40,6%	388 818	151 221	38,9%
Tahoua	Madaoua	4	215	70	32,6%	250 719	76 244	30,4%
Tahoua	Tchintabaraden	4	343	147	42,9%	128 239	68 073	53,1%
Tahoua	C.U. Tahoua	2	25	25	100,0%	127 243	69 984	55,0%
Total région de Tahoua		39	1 646	789	47,9%	2 211 456	989 571	44,7%

Région	Département	Nombre de zones	Nombre de villages/tribus			Populations		
			Total	Concernée	Concernés en %	Totales	Touchées	Touchées en %
Tillabéri	Filingué	7	532	499	93,8%	568 847	490 845	86%
Tillabéri	Kollo	11	375	171	45,6%	449 845	192 842	43%
Tillabéri	Ouallam	5	300	277	92,3%	450 742	393 492	87%
Tillabéri	Say	5	254	133	52,4%	328 971	131 135	40%
Tillabéri	Téra	8	333	327	98,2%	596 131	584 789	98%
Tillabéri	Tillabéri	8	150	150	100,0%	251 406	251 406	100%
Tillabéri	C.U. Tillabéri	1	11	11	100,0%	52 900	52 900	100%
Total région de Tillabéri		45	1 955	1 568	80,2%	2 698 842	2 097 409	77,7%
Niamey	Niamey I et II	2	13	13	100,0%	30449	30449	100,0%
Niamey	Niamey III et IV	1	7	7	100,0%	13660	13660	100,0%
Niamey	Niamey V	1	14	7	50,0%	14357	5690	39,6%
Total région de Niamey		4	34	27	79,4%	58 466	49 799	85,2%
Total National		228	12 036	6 981	58,0%	12 171 111	6 006 711	49,4%